



l'écho de Montagne

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION DE MONTAGNE | N°25 | FÉVRIER 2021

Le mot de Mme la Maire	pp. 3 à 5
Vie Municipale	pp. 6 à 15
Vie Scolaire	pp. 16 à 23
Vie Associative	pp. 24 à 27
Entre nous	pp. 28 à 30
Vie intercommunale	pp. 31 et 32
Le memento	pp. 33 et 34
Montagne en images	pp. 35 et 36



Le logo de Montagne



Drone VR3D



Les colis et repas de Noël du CCAS



Les Olympiades

Le mot de Madame la Maire



Cette année 2020 aura été une année très particulière avec un changement de municipalité et une crise sanitaire inédite impactant la vie des Montagnards, de l'école et de nos associations, avec beaucoup de manifestations annulées.

Pour assurer les restrictions sanitaires à l'école, un gros travail de collaboration a été réalisé avec l'enseignant, le personnel de la cantine et l'agent technique. L'agent en charge de la cantine ayant laissé son poste, nous avons dû recruter deux nouveaux agents pour assurer le service, au regard du contexte sanitaire et du nombre d'enfants accueillis. Avec des jours parfois difficiles, lorsqu'un cas de Covid survient au sein du RPI. Mais grâce à cette belle collaboration, les cartes se déploient et nous gérons au mieux pour tous. J'ai modifié les tâches de travail de certains agents afin que les conditions sanitaires soient remplies dans tous les lieux publics de la commune.

Nous avons à présent 5 agents communaux : deux secrétaires, deux agents de cantine, et un agent technique. Gaëlle Effantin a terminé sa mission à Montagne fin décembre. Je tiens à la remercier pour son professionnalisme. Angélique Vivier a été recrutée début novembre pour la remplacer, nous lui souhaitons la bienvenue.

Malgré cette crise sanitaire, la nouvelle équipe municipale s'est installée dans ses fonctions. J'ai voulu faire une passation de mes connaissances à mes deux adjoints et aux élus, afin qu'à présent chacun trouve sa place pour s'investir comme il le désire dans ses délégations. Nous avons eu plusieurs conseils municipaux pour pouvoir avancer les futurs projets de la commune, et mener à bien le quotidien des habitants.

Au deuxième confinement, un lien a été mis en place avec les habitants sous forme de flyers, pour connaître leurs besoins et leur transmettre des numéros d'appels d'urgence. A Montagne il existe une belle solidarité par quartiers, et je n'ai pas eu connaissance de personnes isolées non répertoriées dans les listings de la mairie.

ONT CONTRIBUÉ A CE NUMÉRO

Corinne Mandier, Isabelle Alexandre, Noémie Kaitandjian, Étienne Petitjean, Florian Cottaz, Jérémy Pacaud, Sylvie et Roland Bois, Alexia et Christine Nicolas-Brun, Michel Férot, Anouk, Gilles Palué

Crédits photos :
Commune de Montagne,

Maquette : Com. Communication

ERRATA : Dans le n°24, une erreur s'est glissée : il s'agit bien sûr d'Alexia NICOLAS-BRUN, et non pas BRUN-NICOLAS. Avec toutes nos excuses.

Publication de la commune de Montagne, Mairie, le village, 38160 MONTAGNE

Directeur de la publication :
Corinne Mandier

Tirage : 170 exemplaires

Impression : Multiplan, 38160 Chatte

Photo 1^{ère} de couverture : les décorations de Noël réalisées par les enfants et les habitants de Montagne (voir article EVS).

Photo 4^e de couverture : Les enfants de Montagne attendent le car pour l'école de St-Bonnet, assis sur le nouveau banc posé par Bruno.

Pour égayer les fêtes de Noël, plusieurs actions ont eu lieu :

Tout d'abord avec le CCAS, l'idée a été lancée de faire livrer un repas de fête. Une belle initiative : Un chef Montagnard, Eric Faure, a cuisiné un délicieux repas qui a été livré par les membres du CCAS au domicile des habitants le vendredi 18 décembre. Les personnes de plus de 65 ans pouvaient choisir entre un colis ou un repas. Nous avons donc livré 70 personnes. La visite, attendue et appréciée de tous, a mis du soleil dans les cœurs.

Les élèves de l'École du Lendemain ont eu aussi leur repas de Noël ce même jour, à la salle de la petite école.

Dans la même semaine avait lieu la première action de la Dynamo, « Espace de Vie sociale », pour décorer notre beau village, le centre bourg et le sapin. Ce fût de beaux moments d'échanges, de créations, de partages, qui se sont terminés par un vin chaud et des petits sablés le samedi 19 décembre après-midi. Merci à tous les habitants pour leur implication et leur participation.

L'espace de vie sociale est ouvert à tous les habitants, il va ramener une nouvelle dynamique sur nos trois villages. Un tiers lieu numérique se situera à St-Antoine au-dessus du local de l'EVS.

Et nous voici en 2021 avec de beaux projets pour notre village.

Je tiens tout d'abord à vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année, vous avez dû recevoir un flyer dans vos boîtes aux lettres.

Normalement il y a une traditionnelle soirée des vœux très attendue de tous, et ce moment convivial est apprécié des habitants. Malheureusement avec cette pandémie celle-ci n'a pas pu avoir lieu. Bienvenue à tous les nouveaux habitants que j'invite à venir en mairie se présenter.

J'ai une pensée pour toutes les familles endeuillées par ce virus, ou celles qui ont eu des séquelles auprès de leurs proches. Ce lien social qui nous a été enlevé est particulièrement difficile à vivre pour tous, pour tous les âges. Nos vies ont été brutalement changées en mars dernier sans que l'on n'y soit préparé autant humainement que matériellement. Impossible de voir nos familles, de se rencontrer, de se toucher, c'est vraiment une situation à laquelle nous ne sommes pas préparés.

Nos aînés qui se retrouvent isolés, cette violence qui en découle dans certaines familles, la perte de travail pour certains, la pauvreté, la précarité ...

Je pense aussi à toutes nos manifestations annulées qui rythmaient les mois du calendrier et la vie du village. Un grand Merci à la solidarité des Montagnards qui s'est mis en place dans chaque quartier.

Saluons aussi toutes les aides à domicile, les infirmières, aide soignantes, kinésithérapeute, livreur de repas qui malgré le Covid n'ont jamais arrêté de travailler et ont permis à nos aînés de rester vivre à leur domicile.

Toute notre économie locale est touchée de plein fouet, difficile pour certains de rester à flot, espérons que 2021 grâce au vaccin apporte de nouveaux horizons meilleurs pour tous.

Les nouveaux projets pour 2021 :

Divers travaux ont été effectués par Bruno, notre agent technique que je remercie, ils seront détaillés dans l'écho. Le panneau d'entrée du village a été déplacé du côté de la salle des fêtes, pour sécuriser et faire ralentir les véhicules dans le cœur village. L'appartement communal au dessus de la mairie va être rafraîchi, avec une réfection complète de la salle de bain, et Bruno pour tout le reste.

Les travaux du parking de la salle des fêtes avec chemin piétonnier éclairé vont se poursuivre.

Un gros projet école regroupera la réfection des façades mairie - école, et la création d'une aire de jeux multi générationnelle dans le terrain à côté du cimetière, qui sera dotée d'un terrain de

sport pour les activités physiques des élèves.

Concernant l'église, la voûte sera supprimée et la charpente sera refaite, avec coffrage et mise en place de tirants, en attente de validation de l'ingénieur conseil.

Des études pour le bâtiment de la petite école seront envisagées en 2021, avec des travaux d'isolation et de réfection de la toiture, mais aussi un accès handicapé du bien.

Nous veillerons bien sûr à l'entretien de l'ensemble des biens de la commune, mais aussi de la voirie et au « bon vivre à Montagne ».

En ce qui concerne l'intercommunalité, nous avons eu tout d'abord des réunions téléphoniques pour garder le lien et gérer ce virus en lien étroit avec le Préfet et le président de l'intercommunalité. Ensuite nous avons eu des visioconférences à plus de 70 participants. Les commissions thématiques se sont mises en place et ont avancé en Visio ou en présentiel lorsque ceci était possible.

Les réunions des maires ont repris en présentiel mi-décembre après le deuxième confinement. Il était important de refaire un lien entre les maires, de pouvoir échanger de nos problématiques et mieux se connaître.

Les dossiers avancent mais beaucoup plus géré directement par le bureau : président et vice-président. Et nous avons beaucoup plus de Conférences des Maires sur des thématiques spécifiques avec un seul ordre du jour. Et à l'occasion, nous refaisons un point avec Nicole Di Maria et Monique Vincent sur la situation sanitaire. Par exemple ce mois de janvier tous les jeudis soir, nous avons eu une réunion des maires, soit Conférences des maires, soit un Conseil Communautaire. Bien sûr, en parallèle nous avons nos réunions sur les Commissions thématiques où nous sommes inscrits. Pour ma part je suis plus impliquée sur les finances, les ressources humaines, la mutualisation, l'action sociale et culturelle.

Un PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est à l'étude sur l'intercommunalité. Cela permettra pour Montagne d'avoir beaucoup plus de souplesse pour les constructions futures ou les changements de destination. Etant actuellement au RNU, nous sommes souvent bloqués pour aider aux futures constructions. De nombreuses réunions nous attendent pour pouvoir aboutir à un PLUI.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal pour son implication. Une belle équipe s'est déployée pour Montagne avec de belles connaissances diverses qui vont faire une belle richesse pour la commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouvel écho de Montagne. Que l'année qui s'annonce vous apporte la santé, du soleil dans les cœurs, et que tous vos projets se réalisent !

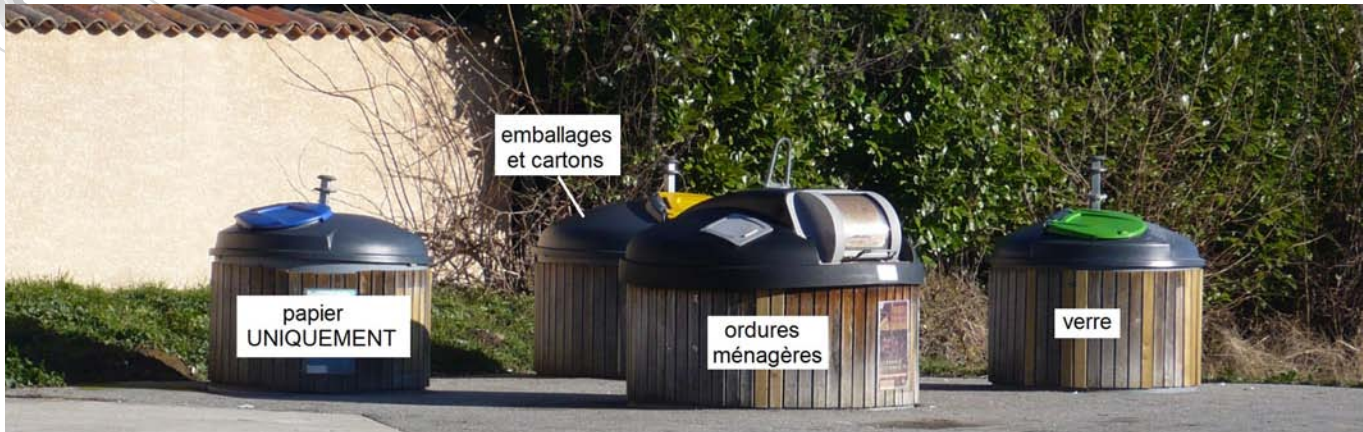
Prenez soin de vous et de vos proches.
Belle et heureuse année 2021 à toutes et à tous !!

Madame la Maire,
Corinne MANDIER



VIE

MUNICIPALE



Containers du village

Nous avons étudié la possibilité de déplacer les containers de façon à ce qu'ils soient plus éloignés du centre village, pour éviter les nuisances pour le voisinage. Après réception des devis nous avons pris la décision de ne pas engager de frais aussi élevés (environ 12 000 € HT). D'autre part, les mairies des communes limitrophes nous en ont fortement dissuadé, car leurs points de collecte excentrés sont toujours le siège d'incivilités (poubelles déposées à côté, encombrants qui devraient aller en déchetterie).

Les containers resteront donc à la même place mais avec des aménagements (panneaux pleins faisant pare-vent autour des poubelles).

Par respect pour le voisinage, il est préférable de venir déposer ses poubelles en journée plutôt qu'en pleine nuit, et de préférence en coupant la musique de sa voiture. Merci pour eux !

Rappel :

- le bac jaune prend les emballages ET les cartons,
- le bac bleu UNIQUEMENT le papier
- les déchets verts vont en déchetterie ou au compost. La Mairie rappelle qu'il est interdit par la loi de les faire brûler (ni les pneus d'ailleurs).

Enfin, pour info, le SICTOM met à disposition un service occasionnel et personnalisé de ramassage des poubelles ou encombrants, uniquement pour les personnes âgées qui ne pourraient pas faire autrement (voir téléphone dans le § Mémento).

Le village est une zone 30 !

Les voitures passent encore trop vite dans le village, comme le montre la courbe du radar pédagogique. Le conseil municipal va travailler sur ce dossier l'année qui vient, avec diverses pistes de réflexions et solutions possibles, pour limiter la vitesse sans rendre la traversée du village trop pénible (chicanes, barrières, jardinières ou quilles plutôt que dos d'ânes).

Rappel du code de la route : Il n'y a pas de passages piétons dans les zones 30, car les piétons sont prioritaires PARTOUT, y compris sur la route. En cas d'accrochage ou de piéton renversé, le conducteur supporterait l'entière responsabilité tant civile que pénale des blessures occasionnées.





Rénovation du logement de la mairie

La municipalité a décidé de profiter du changement de locataire du logement au dessus de la mairie pour faire un grand rafraichissement du bien.

La salle de bains était ancienne, et sera refaite par l'entreprise Sébastien Alexandre, à qui nous avons confié le marché, après comparaison de plusieurs devis. La nouvelle salle de bains aura encore une baignoire, dans l'optique d'accueillir une famille avec enfants. Par ailleurs, Bruno rénove toute la plomberie (qui était vétuste), ainsi que la cuisine avec pose d'une hotte, et l'ensemble de l'appartement sera repeint. Un grand merci à eux pour ce travail.



Nature de l'opération (prévisionnel)	Coût global	Subventions	Reste à charge de la commune
Salle de bain et cuisine	7 904 €	1 381 €	6 523 €

Entrée salle des fêtes : Mise aux normes PMR

L'entrée principale de la salle des fêtes avait un seuil dont le rebord ne permettait pas le passage d'une personne seule en fauteuil roulant. Nous avons demandé à Jean-Michel Ageron de réaliser une rampe en pente douce (photo). Coût : 550 €.

Acquisition rampe alu PMR

Pour faciliter l'accès à la pièce informatique de l'école aux fauteuils roulants, la mairie a fait l'acquisition d'une rampe en alu démontable (valise), pouvant ainsi servir ailleurs. Coût 210 €.





VIE

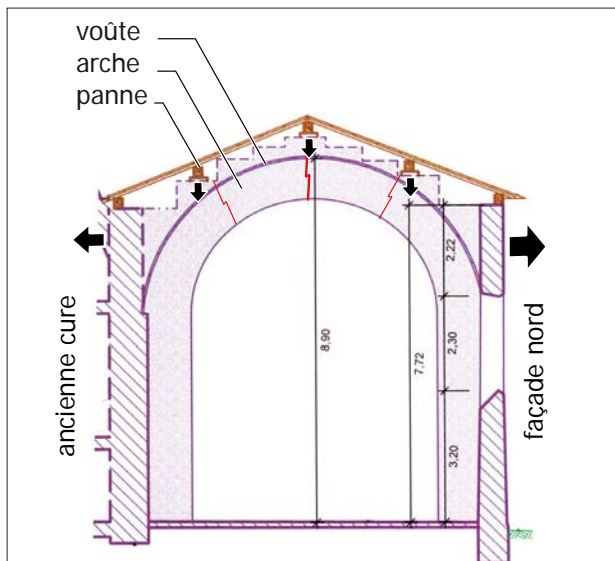
MUNICIPALE

Les travaux de l'église : reculer pour mieux sauter !

Le dossier de l'église est l'épine dans le pied des équipes municipales depuis plusieurs années. Nous vous proposons de revenir sur les principales étapes et études conduisant aujourd'hui à repartir sur le projet initial de couverture.

L'église cumule plusieurs problèmes :

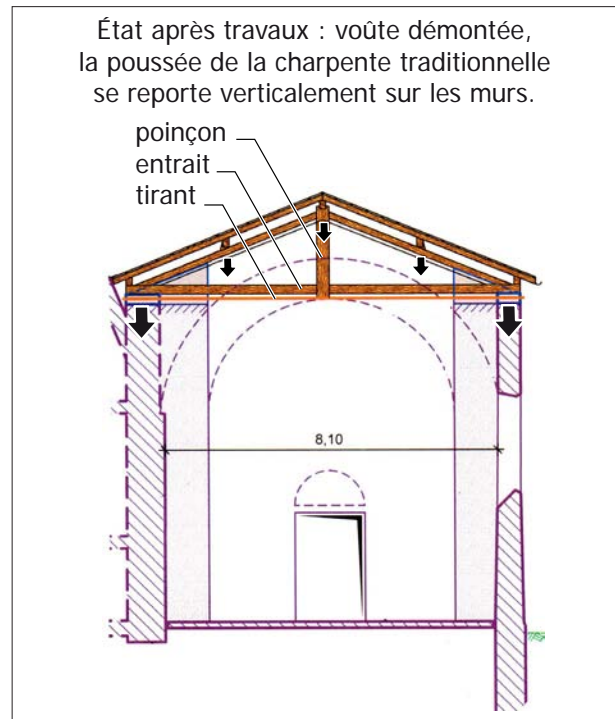
- Le caractère religieux empêche de prétendre aux « taux habituels » de subventions que la commune toucherait sur des projets d'égale ampleur.
- Sa couverture en vieilles tuiles mécaniques qui s'ajustent plus ou moins bien est aux 4 vents, soumise à rude épreuve (passe de toit dégradées au sud et à l'ouest où les vents sont les plus forts).
- Sa charpente, qualifiée de « non-conventionnelle » par les spécialistes, voit ses pannes s'appuyer directement sur les arches en briques, sans aucun entrain ni poinçon. Le poids de la toiture s'ajoute intégralement à celui des arches, augmentant la poussée latérale de ces dernières sur les murs.



État actuel : les pannes appuient directement sur les arches, ce qui augmente les poussées latérales. La façade nord moins contrefortée explique en partie la déformation des voûtes

En 2014, une étude d'environ 10 000 € réalisée par l'entreprise EDS (Expertises Diagnostics et Structures) constate la déformation des arches en briques et les nombreuses fissures qui parsèment l'église, les attribuant à la nature des sols argileux.

A partir de 2016, plusieurs années de sécheresse vont accentuer le problème, rendant illusoire la conservation de la voûte de la nef, avec fermeture préventive de l'église en 2018. Un architecte est contacté, des devis sont lancés, un budget est établi autour de 190 000 €. Ce nouveau projet comprend la démolition de la voûte de la nef, remplacée par une charpente traditionnelle de qualité (puisque visible), et une nouvelle toiture pour l'ensemble du bâtiment, hormis la sacristie refaite récemment. Tout semble sur les rails.



État après travaux : voûte démontée, la poussée de la charpente traditionnelle se reporte verticalement sur les murs.

VIE MUNICIPALE



Mais l'architecte devient injoignable, les travaux tardent à démarrer, et finalement à 1 an de la fin du mandat, l'équipe municipale rechigne à lancer de gros travaux pour ne pas engager ou bloquer l'équipe suivante (ce dont nous les remercions), d'autant que le projet est très mal pris en charge (15 000 € du Conseil Départemental). Surtout, à la demande de la mairie, une visite informelle de l'entreprise Alp'Etudes qui dirige les travaux d'embellissement / enfouissement des réseaux dans le village en 2018, convainc le conseil à la plus grande prudence sur le projet envisagé.

En effet, les sols argileux sont très sensibles aux phénomènes de retrait / gonflement, et font craindre que l'argent consacré à une belle toiture ne soit perdu, si les murs continuent à bouger. Alp'Etudes et Louison Structures se proposent de faire une étude poussée, mais plus coûteuse (environ 25 000 € TTC), puisqu'elle nécessiterait des sondages en sous-sol. A quelques mois des élections, l'équipe municipale reporte la décision, et nous transmet le dossier : le premier conseil municipal sera celui où nous voterons l'accord pour cette étude. Elle prévoit une pré-étude à 8 000 €, et en fonction des premiers résultats, une étude plus complète pour arriver à 25 000 € (en réalité, un montage juridique nous obligera à financer toute l'étude, ce dont nous nous apercevrons après-coup).



Nous voici donc en été 2020. Un relevé par drone est réalisé par l'entreprise VR3D. Puis les sondages débutent, réalisés par l'entreprise Buisson (mini-pelle) et ARMASOL (Etude des sols). Les principales conclusions du rapport d'ARMASOL remis cet automne montrent que l'angle nord-est de l'église (côté platane et cuve de gaz) tend à « s'écarter - revenir » plus souvent que le reste du bâtiment. Ce phénomène est amplifié par la nature du sol plus argileux à cet endroit, et par la végétation (platane). Mais également la déformation se reporte sur ce côté parce que tout le reste du bâtiment est mieux contreventé : la masse du clocher, les murs de refends de la cure au sud, la sacristie, le cœur et les absides forment

de solides contreforts, au contraire du nord-est de l'église, qui subit un effet de « bord d'îlot », avec une fissuration spectaculaire de la façade d'entrée et des voûtes de la nef. Une proposition d'ARMASOL est de désolidariser le clocher de l'église, en refaisant une nouvelle façade un cran en arrière, appuyée sur une nouvelle et solide fondation. La bonne nouvelle, c'est que les murs de l'église descendent assez profondément sur 1,50 m, et jusqu'à 2,50 m selon les endroits.



Les pannes reposant directement sur les arches.



VIE MUNICIPALE

Mais l'étude finale remise par Louison Structures et Alp'Etudes est une douche froide : Elle prévoit une reprise complète des 2/3 des fondations par injection de béton, un creusement du sous-sol du cœur avec deux dalles béton superposées et des vides sanitaires (éventuellement accessibles si transformation en locaux), ainsi qu'un ferrailage par tirants, avec plusieurs cerclages de l'ensemble du bâtiment, à l'intérieur et à l'extérieur. Avec la nouvelle toiture, la reprise des crépis et la peinture, l'ensemble des travaux atteindrait 720 000 € TTC une fois révisés.

Clairement, la commune ne peut pas s'engager sur un tel niveau de dépenses. Mais elle ne peut pas non plus rester sans rien faire, car la dégradation est maintenant avancée, et le bâtiment devient un danger pour les promeneurs (tuiles) et l'ancienne cure si la voûte tombait.

Afin de présenter toutes les options aux habitants, nous demandons le chiffrage pour une démolition, car peut-être est-il plus simple de refaire une construction neuve, plus adaptée à la vie actuelle de la paroisse. Une démolition tournerait autour de 240 000 € TTC, auxquels il faudrait ajouter le coût d'un nouveau bâtiment.



Fin 2020, lors d'une visite de M. Bernard Pérezio, Conseiller Départemental, il apparaîtrait possible pour la commune de mener des « travaux d'entretien » de la toiture, incluant au passage la démolition de la voûte de la nef puisque la charpente est à repenser, soit grosso-modo le projet initial de l'ancienne équipe. Ces travaux d'entretien, il est possible de les financer sans lancer une mission de maîtrise d'œuvre (qui impliquerait alors une mission complète d'architecture, avec dossier de consultation, appel d'offres, bureau d'étude et bureau de contrôle). Mais le plafond autorisé par l'État ne doit pas être dépassé.

A toute chose malheur est bon, car la différence d'avec le projet initial de 2018, c'est que la crise du Covid est passée par là, et les plafonds ont été nettement relevés, et largement subventionnés par les divers plans de relance. Nous pourrions donc aller jusqu'à un plafond de 200 000 €, pour un taux de subvention espéré de 50 à 60%. Une visite du maçon (Ets Glandu), et un entretien avec l'ancien architecte finissent de nous convaincre du bien fondé de cette solution.

C'est la seule que nous entrevoyons à l'heure actuelle. L'usage du bâtiment sera rétabli pour une durée de plusieurs dizaines d'années, ce qui n'a rien de déshonorant. Au contraire, nous estimons que cette solution réaliste et financièrement viable appelle au bon sens, respecte le travail des anciennes générations qui ont bâti ces murs avec des moyens dérisoires, et qu'elle invite même à une certaine humilité.

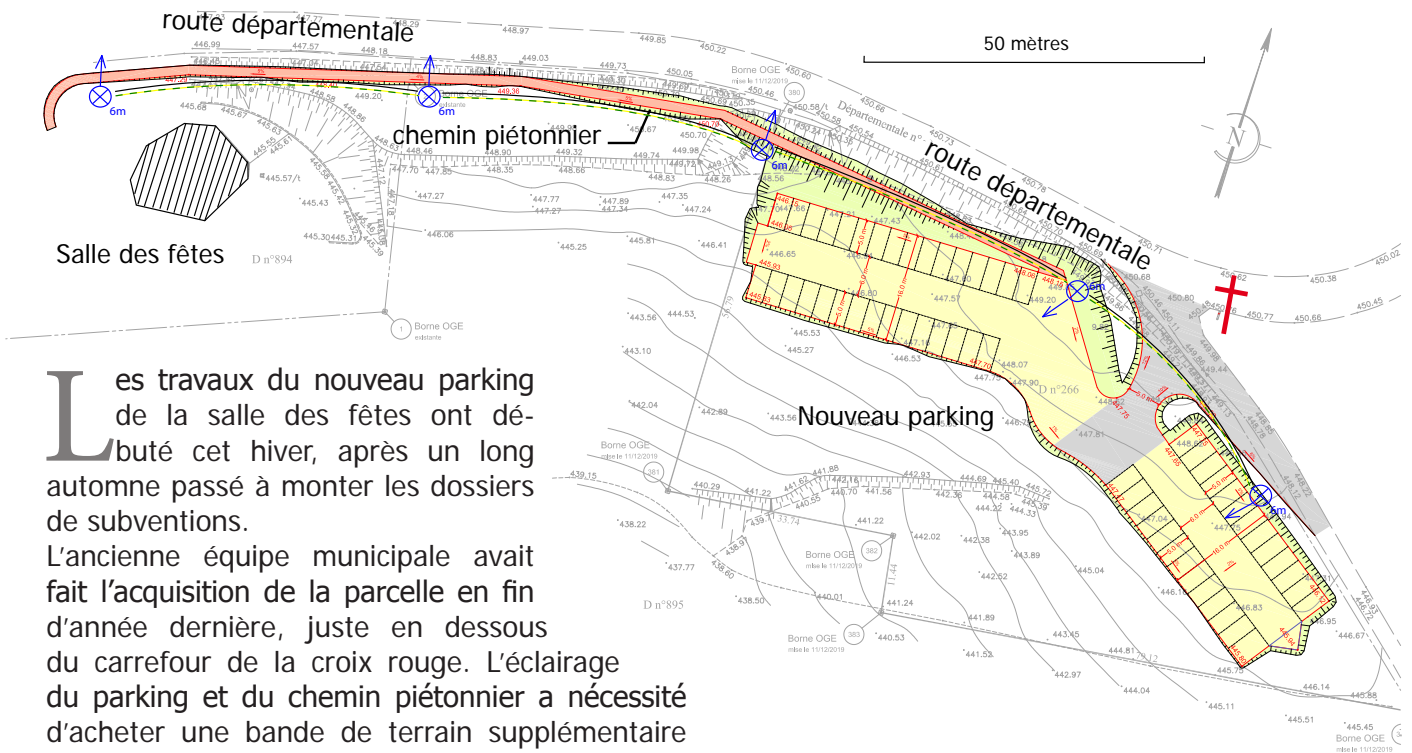
Les travaux n'étant pas commencés, nous n'avons pas encore de bilan financier. Le petit tableau ci-dessous résume les sommes déjà engagées.

Nature de l'opération	Dépenses réalisées	Subventions / entrées ext.
Etude EDS 2014	10 000 €	
Etude Alp'Etudes 2020	25 000 €	
Vente presbytère		75 000 €
Don AEP (dissolution)		1 144 €
Conseil Départemental		15 000 €
Région		20 000 €
DETR		37 000 €

VIE MUNICIPALE



Le nouveau parking de la salle des fêtes



Les travaux du nouveau parking de la salle des fêtes ont débuté cet hiver, après un long automne passé à monter les dossiers de subventions.

L'ancienne équipe municipale avait fait l'acquisition de la parcelle en fin d'année dernière, juste en dessous du carrefour de la croix rouge. L'éclairage du parking et du chemin piétonnier a nécessité d'acheter une bande de terrain supplémentaire de 3m de large, tout le long de la route. Nous remercions Béatrice BRUYAT pour son accord. Ce nouveau parking permettra le stationnement d'environ 60 véhicules, en appoint occasionnel de celui de la salle des fêtes. Il ne sera pas goudronné, mais compacté en graviers pour ne pas empêcher les infiltrations d'eau dans le sol.

Financement : Là aussi, la crise du Covid a permis de relever le plafond à 70 000 € sans passer par une mission complète de maîtrise d'oeuvre. La commune a choisi d'économiser sur le cabinet d'étude, hormis une pré-étude (plan) réalisée par Alp'Etudes pour 2 000 € environ. La municipalité est seule maître d'oeuvre.

L'éclairage :

C'était un vœu fort du Comité des Fêtes et de la mairie que de sécuriser l'accès au parking lors des manifestations. 5 lampadaires vont éclairer le parking et le chemin piétonnier le reliant à la salle des fêtes. Nous avons souhaité que ces luminaires soient commandés manuellement depuis la salle des fêtes, mais cela n'a pas été possible sous peine de perdre la subvention d'éclairage public (nous relevions sinon d'un usage privé). Ils seront donc allumés comme le reste du village : tous les soirs de l'année, à pleine puissance jusqu'à minuit, puis réduits de 30% jusqu'au matin. La consommation de ces 5 lampadaires

Nature de l'opération	Coût global	Subventions	Reste à charge de la commune
Acquisition + bornage	10 385 €		10 385 €
Terrassement + VR3D	71 774 € HT	département : 30 000 € HT	41 774 € HT
Eclairage	11 211 € HT	TE 38 : 3 923 € HT département : 6 166 € HT	1 122 € HT



VIE

MUNICIPALE

représentent environ 50 € d'électricité par an, car la commune bénéficie du tarif spécial d'éclairage public d'EDF. Donc financièrement, pas de souci, la subvention représente 80 ans d'éclairage. Nous déplorons néanmoins l'incohérence de règles de financements, qui ne subventionnent dans le même temps ces lampadaires que dans la mesure où ils sont à leds et qu'ils permettent de faire des économies d'énergie. A noter que les devis initiaux chiffraient à 28 000 € HT, réduits à plus de la moitié en travaillant directement avec le sous-traitant qui faisait presque tout le travail (Ets Buisson), et avec quelques membres du conseil qui vont tirer les câbles dans les tranchées. La pose et le raccordement final sera réalisé par l'Ets SOBECA.

Une aire de jeux à Montagne !

Le projet était déjà évoqué depuis quelques années, aussi la nouvelle équipe a souhaité le concrétiser, dans le but de rendre notre cœur village encore plus vivant, avec une aire conviviale et accueillante pour les enfants, parents et grand-parents. L'aire de jeux sera installée sur la partie basse (et plate) du champ qui se trouve entre les containers et le cimetière.

Notre pensée initiale était beaucoup plus modeste financièrement, mais là encore, il y avait beaucoup d'aides « à prendre » avant juin 2021, toujours dans le cadre des plans de relance régionaux et départementaux, avec un taux de subventions cumulable atteignant 60% pour le département,

et 20% pour la région. Nous avons donc gardé notre mise initiale que nous avons évalué autour de 10 000 €, et avons privilégié un fabricant local et réputé (Transalp, à l'Albenc), avec une aire de jeux plus ambitieuse qui nous l'espérons conviendra au plus grand nombre, avec ses teintes oranges et vertes très vivifiantes. Une partie de l'aire sera en graviers roulés pour respecter les normes (hauteur jeux > 1m). Le reste sera en pelouse, mais toujours assez grossière, y compris pour le mini terrain de foot. Les agrès « séniors » nous permettent de toucher le taux plein de la subvention, en favorisant la mixité inter-générationnelle. Un filet sera installé derrière la cage, côté route. Enfin il nous faut encore réfléchir à des zones d'ombrages pour l'été, et une protection contre le vent d'hiver.

Le terrain de foot servira dans le cadre scolaire (ou peut-être aussi l'aire de jeux, car l'institut est sympa à Montagne !). L'ensemble est en fait compris dans le « plan école » subventionné. Nous avons également prévu une rénovation de la façade de l'école (rideaux changés, ponçage, lasure, peinture), mais également de la façade de la mairie (porte changée pour une porte vitrée, une reprise des tableaux et enduits des fenêtres, très dégradés (l'eau rentre dans l'appartement au dessus de la mairie), et éventuellement une reprise en peinture de la façade sud, et peut-être isolation des façades nord et ouest.

Il est possible que le projet pour la mairie évolue encore un peu d'ici le printemps, en fonction des devis qui nous seront retournés.

Nature de l'opération	Coût global	Subventions	Reste à charge de la commune
Aire de jeux		département :	
Rénov. façade mairie	100 000 € HT	59 337 € HT	20 663 € HT
Rénov. façade école		région : 20 000 € HT	

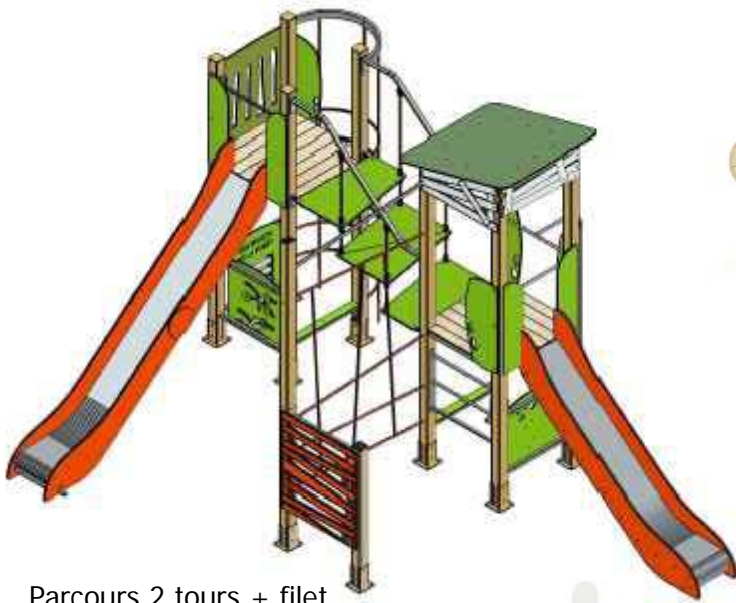
La commune devra aussi financer sur tous les projets la TVA de 20% qui n'entre pas dans les dossiers de subventions



graviers roulés

Filets côté route

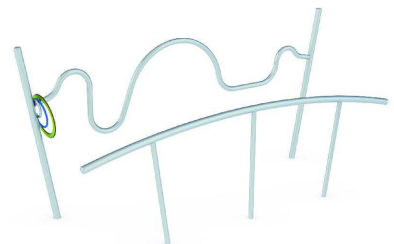
2 cages de hand



Parcours 2 tours + filet



Table pique-nique (+ 2 bancs)



Barre d'adresse Sénior



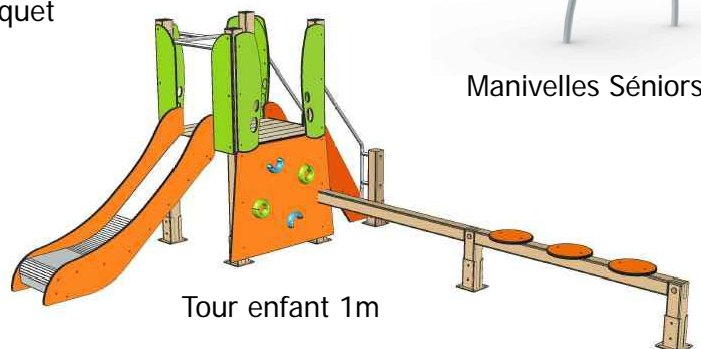
Portique nacelle



Tourniquet



Manivelles Séniors



Tour enfant 1m



VIE MUNICIPALE

Aire salle des fêtes

Bruno a entièrement repeint les toilettes du parking de la salle des fêtes, et réalisera prochainement quelques travaux pour éclairer à la demande cette partie du parking (commandes depuis la salle des fêtes).

Il a également remplacé et renforcé les plateaux de la table et des bancs. Tous ces petits travaux rendent ce coin accueillant et très prisé des cyclistes qui parcourent notre belle commune et sa superbe vue sur le Vercors.

Il a aussi rajouté un banc sous l'abri-bus de la mairie, un banc très prisé des élèves ! (voir photo en dernière page de couverture).

Encore merci Bruno !



Projets... à l'état de projets

Quelques projets futurs ont été vaguement évoqués lors de réunions du conseil. Rien ne dit que ces projets se feront un jour, mais nous voulions néanmoins vous en faire part afin que (nous l'espérons) ils suscitent un certain écho auprès des habitants, voire suggestions et réflexions.

- Le mur du cimetière qui penche...
- La vitesse dans le village
- Hangar tracteur à faire ailleurs (dans le village, derrière chez Claude ?), pour libérer le préau de la

petite école avec sa belle vue sur le Vercors, et permettre une location occasionnelle complémentaire de celle de la salle des fêtes (anniversaires, petits regroupements)

- Petite école : quelques fuites occasionnelles, à cause du vent qui soulève les tuiles mécaniques. La charpente est en excellent état, mais les tasseaux et les tuiles sont fatigués. Les briques des deux conduits de cheminée se dis-jointent. Ce seront des travaux à mener au cours du mandat, et nous nous interrogeons sur la possibilité de rehausser un peu le toit et d'aménager un petit logement à cette occasion.

- La vieille église romane, encore et toujours, qui aura été entretenue durant 700 ans et n'aura pas survécu au 20^e siècle...

- Aggrandissement de l'école pour avoir une salle cantine et polyvalente (sport ou autre) si la tendance « nombre d'élèves > 20 » se confirme les prochaines années.



Agents municipaux

Gaëlle EFFANTIN a terminé sa mission à Montagne fin décembre, après 4 années passées au secrétariat de la commune. Nous la remercions pour son travail et son professionnalisme. Son choix était de travailler à temps plein sur la commune de Saint Antoine l'Abbaye. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son travail.

Angélique VIVIER a commencé sa mission début novembre pour la remplacer. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle sera présente les mardis et jeudis de 14 h à 17 h.

Pour le service de la cantine : Valérie Magnier et Stacie Tomasi ont commencé à la rentrée de septembre 2020. Au vu des effectifs, deux services sont effectués chaque jour et les agents nettoient aussi les tables de la salle de classe et les sanitaires en milieu de journée. Elles effectuent aussi en plus du ménage de la salle de restauration, celui de la salle de détente qui jouxte la salle de classe.



Angélique Vivier

Commission Communication

Nous avons pensé que la communication entre habitants était importante. C'est pourquoi nous avons mis en ligne le site internet de la commune déjà bien dégrossi par l'équipe précédente (nous étions probablement la dernière commune qui n'avait pas encore son site !). Sur celui ci, vous trouverez toutes les infos utiles sur la commune : les anciens Écho de Montagne, ainsi que les comptes rendus des conseils. Ceci afin que chacun soit informé de ce qui se décide pour notre commune. Le lien : www.commune-montagne.fr
Un groupe Facebook a également été créé pour plus de réactivité sur les actualités. Il permet aussi de créer du lien et de l'entraide entre Montagnards. Nous vous invitons à rejoindre le groupe : www.facebook.com/groups/368669731009310 (lien accessible depuis la page d'accueil du site web de la commune).

En cette fin d'année 2020 un logo pour la commune a également vu le jour (voir page 2).



Valérie Magnier et Stacie Tomasi



Regroupement

Pédagogique

Intercommunal

Montagne / Saint-Bonnet de Chavagne

Ecole du Lendemain - CM1/CM2 - Année 2020



Cette année, les élèves ont terminé la réalisation de la boîte à livres. Pour cela, il leur a été nécessaire de mesurer, scier, poncer, percer et visser de belles planches en douglas. Depuis, beaucoup de livres sont déposés régulièrement par la population de Montagne. C'est souvent l'occasion d'échanger avec les personnes de la commune ou des gens de passage.

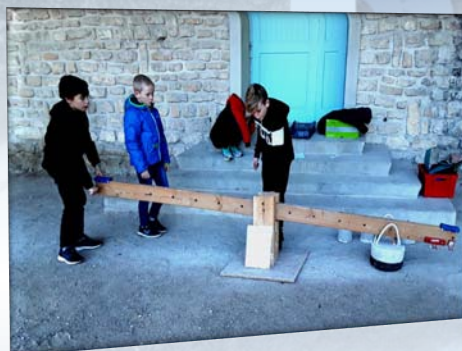
Avant l'été, le musée de St-Antoine l'Abbaye nous a initié au « Street Art », l'art de la rue. Les enfants ont cherché dans l'environnement de l'école des éléments qui pouvaient être détournés de leur usage habituel pour devenir... un clown, un filet, une épuisette.





En septembre, la classe a profité d'une visite chez Jacqueline et Michel BUISSON pour découvrir leur magnifique jardin potager avec beaucoup de variétés dont la christophine ou chayotte qui est une plante vivace de la famille des cucurbitacées, cultivée sous climats chauds comme plante potagère pour son fruit comestible à maturité, mais également pour sa tige, appelée « brède chouchou » à l'île Maurice et à La Réunion. Nous espérons ne pas être confiné en 2021 pour cultiver à nouveau notre jardin pédagogique...





En octobre, la cour d'école s'est transformée en zone de navigation pour s'initier à l'aviron avec l'intervention de Frédéric Giraud. Avant les congés d'automne, la classe a pu profiter d'une belle séance financée par le Sou des écoles sur le plan d'eau de St-Nazaire.

Des ateliers autour des leviers, de la nivologie de l'Isère et de la décomposition du mouvement étaient organisés en parallèle.





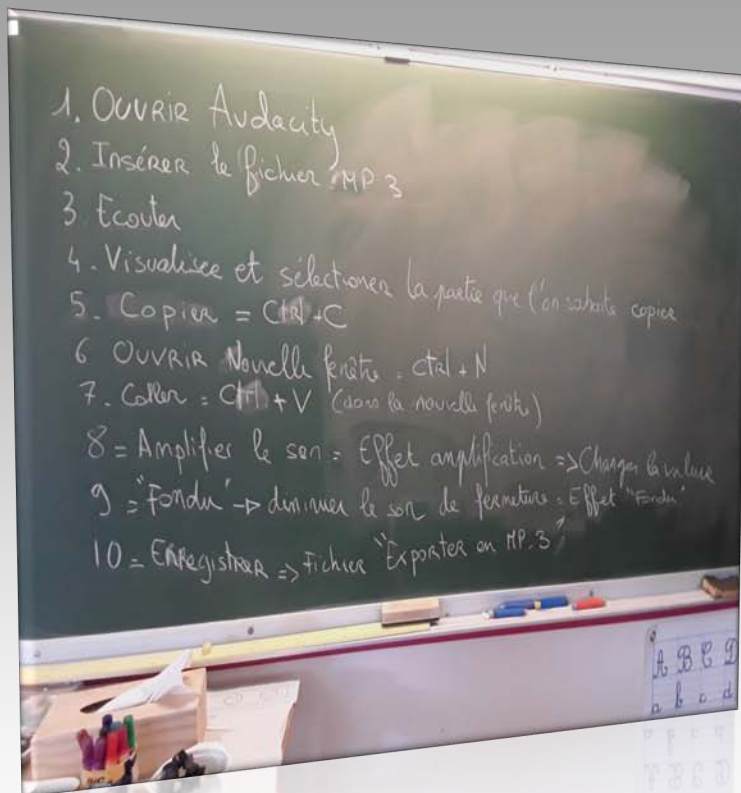
Grâce au musée de St-Antoine l'Abbaye, un maître d'œuvre est intervenu en classe pour une démonstration à l'aide de maquettes et d'outils de mesure anciens : compas, archipendule, cordes à 13 nœuds... L'occasion d'une initiation à la géométrie et aux mesures médiévales. Plus tard suivront des ateliers de vitrail et taille de pierre...



Alexia Nicolas-Brun et Noémie Kaitandjian ont eu la gentillesse de venir dans la classe nous parler de leur activité respective. Alexia est responsable d'une exploitation agricole comprenant la culture de céréales et l'élevage de chèvres pour la production de lait et de fromages.

Quant à Noémie, c'est elle qui est à l'origine de son épicerie mobile en fournissant « Nos Produits Lo'Co ». Elle s'arrête dans nos villages ou livre à domicile pour nous permettre de consommer local des produits alimentaires de Drôme, Isère et Ardèche.





Avec le soutien de la municipalité de Montagne, les membres de Radio Sud Grésivaudan ont proposé des ateliers pour initier les élèves à la production d'enregistrements sonores. Il s'agit d'un projet d'éducation aux médias dont le contenu des chroniques peut inclure la découverte du patrimoine, l'éducation morale et civique. L'objectif est de renforcer l'expression orale et écrite des élèves.



Depuis septembre, nous accueillons tous les jeudis Valérie Drouvin qui intervient grâce au financement de la Communauté de Communes pour animer des séances de musique autour des percussions corporelles et du conte musical du Petit Prince. Nous espérons pouvoir nous produire en public à la fin de l'année scolaire si les conditions sanitaires nous l'autorisent...



Pour clôturer cette année 2020, le Sou des écoles a offert, comme à son accoutumé, un spectacle à tous les enfants du RPI.

C'est « La Chouette Comédie » qui est venue présenter sa production au jeune public. Une conteuse raconte l'histoire du Père Noël aux enfants, une lecture ponctuée de petites scènes drôles et inattendues en présence d'un Père Noël fantasque et imprévisible.

Bonne fin d'année !

Joyeuses Fêtes

à toutes et à tous !

Noël à Montagne

Juste avant le départ en vacances, les enfants de l'école du lendemain ont fêté Noël tous ensemble à la salle de la petite école, avec leur enseignant Étienne PETITJEAN, Valérie, Stacie, Bruno, Isabelle Alexandre, adjointe aux scolaires, et Mme La Maire Corinne MANDIER.

Après un délicieux repas concocté par plein sud Restauration : Terrine de foie de volaille, sauté de poulet avec sa sauce champignons, pommes dauphine, bûche maison, chocolat et mandarines.

La municipalité a offert du champomy, des biscuits apéritif, du jus de fruits et des papillotes. Ensuite, c'est à l'extérieur que les élèves ont interprété un joli chant de Noël qui a mis beaucoup de joie dans les cœurs.

Le sou des écoles

Cette année encore, le sou a organisé avec succès la traditionnelle vente de sapins (environ 80 sapins vendus). Merci à tous !

Un oeil sur St-Bonnet

(NDLR : cette année, nous souhaitons innover un peu en passant des infos sur ce que font les enfants des petites classes de l'école de St-Bonnet, où sont présents 3/4 des enfants de Montagne).

Le RPI Saint-Bonnet de Chavagne/Montagne a de nombreux projets cette année malgré les contraintes liées au protocole sanitaire. Il est primordial que l'école garde son dynamisme afin que les enfants vivent la situation actuelle le



mieux possible.

Des Olympiades ont eu lieu le vendredi 9 octobre au château de l'Arthaudière. Le 15 octobre, les élèves ont exposé des œuvres devant l'école dans le cadre du projet de « La Grande Lessive ». Chaque classe participe à chaque période à des interventions de qualité de la médiathèque intercommunale. Pour Noël, un spectacle a été joué pour chaque classe par les comédiennes de « La Chouette Comédie ». Nous avons aussi la chance cette année d'avoir des intervenantes musiques afin de créer le spectacle du RPI du printemps prochain.

Chaque classe développe aussi des projets, les PS/MS ont par exemple une journée « chevaliers » organisée au mois de mai. Les GS/CP ont un projet avec l'auteur et illustrateur Benoit Charlât. Les CE1/CE2 participent à un projet théâtral avec « La compagnie des Gentils » dans le cadre de Théa et participe au projet « une école, un chantier » avec le musée de Saint-Antoine.

Tous ces projets motivent les élèves dans leur envie d'apprendre.

Florient COTTAZ
Directeur de l'école de St-Bonnet

Un nouveau directeur à St-Bonnet

Florian COTTAZ a remplacé Nathalie BOURROUX comme directeur et enseignant de la classe de CE1 / CE2 de l'école de St-Bonnet. Il était auparavant directeur et enseignant à St-Just de Claix. Nous lui souhaitons bienvenue dans notre RPI. Nos enfants l'adorent déjà !



(photo Dauphiné Libéré).





VIE

ASSOCIATIVE

DAF Rallye Team : une saison tronquée par le Covid

La saison 2020 s'annonçait riche en rallyes pour Jérémy, mais la situation sanitaire a fortement modifié le programme initial... Le programme devait se faire aux côtés de Damien Tozlanian dans le cadre du Trophée Michelin en Championnat de France, mais avec la crise sanitaire Damien a renoncé à rouler en 2020.

Du coup Jérémy aura navigué 3 (nouveaux) pilotes pour un total de 4 rallyes : Jérémy Seyssel sur sa 106 N1, Luc Guillet pour la découverte du VHC (Véhicule Historique de Compétition) sur une R5 Turbo « Tour de Corse » et enfin Didier Durand pour une première expérience dans une voiture en propulsion avec la BMW. Plutôt pas mal pour une saison fortement impactée par la crise sanitaire !

La saison débuta en Août sous un soleil de plomb, lors du rallye du Trièves aux côtés de Jérémy Seyssel, avec à la clé une belle 2ème place de classe à égalité avec le vainqueur de classe, déclaré gagnant selon la réglementation. Un week-end très sympathique passé avec de nombreux membres de l'ASA Saint Marcellinoise et des éleveurs du Trièves.

Le second rallye de la saison se déroulait un mois plus tard à St Jean en Royans aux côtés de Luc Guillet pour une première en VHC. Le rallye s'est soldé par un abandon dès la 2ème spéciale après avoir pourtant réalisé le meilleur chrono dans la 1ère... Repartis en Super Rallye (hors classement) le lendemain les temps furent intéressants dans l'optique du Tour de Corse Historique programmé un mois plus tard.

Avant la Corse, retour en moderne le temps d'un rallye avec Didier Durand et sa BMW en Ardèche avec à la clé une victoire de classe et de groupe avec une 15ème place au classement général.



Direction la Corse ensuite pour un des plus gros rallyes VHC, 5 jours de courses pour faire le tour de la Corse. Après une belle première journée conclue dans le top 20, une crevaison le 2ème jour fait perdre plusieurs minutes et dégringoler au classement jusqu'à la 75ème place. L'objectif des 3 derniers jours aura été de remonter au maximum au classement, malheureusement à la veille de l'arrivée et aux portes du top 30, une sortie de route entraîne une collision avec un rocher, impossible d'aller plus loin... Malgré l'abandon ce rallye reste une superbe expérience !

Pour la saison 2021 le programme reste flou même si à priori Jérémy devrait retrouver Damien Tozlanian en Championnat de France mais avec la crise sanitaire le programme se fera sûrement au jour le jour comme en 2020.

Compte tenu du contexte actuel, le Team ne sait pas encore s'il pourra organiser sa traditionnelle choucroute à emporter en Mars prochain.

Le Team Droite à Fond souhaite une bonne et heureuse année 2021 et ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année à tous les Montagnards et vous donne rendez-vous dès que possible au bord des spéciales d'un rallye et peut-être pour sa choucroute annuelle...

Jérémy Pacaud



La Dynamo, Espace de Vie Sociale des 3 villages

Un EVS, qu'est-ce que c'est ?

Un Espace de Vie Sociale est une association, mais très particulière, car il y a une notion de «service public» rendu aux habitants, comme pour la bibliothèque, d'où une participation financière particulière de la commune, par rapport aux autres associations. La commune est membre de droit du Conseil d'Administration de l'association.

A quoi ça sert ?

La Dynamo se veut un catalyseur entre les habitants, en soutenant toute action créant du lien social, avec les habitants et pour les habitants. Il n'est pas envisagé par La Dynamo de lancer des actions à bout de bras, qui ne seraient pas portées par les habitants. Elle met aussi en relation les associations entre elles, mais ne cherche pas à les remplacer, mais au contraire à les soutenir en mutualisant les moyens (prêter du matériel) ou les compétences (créer une affiche par exemple), et éventuellement à combler les «trous» qui seraient constatés dans «l'offre associative» de nos 3 communes (par exemple l'aide au numérique).

La participation de Montagne

Pour le démarrage de l'action, en juin, la commune a voté une participation de 280 € pour l'année 2020 (calcul au prorata du nombre d'habitants, pour un total de 2 070 € /an avec St-Bonnet et St-Antoine). Il est à noter que la CAF de l'Isère a participé à hauteur de 30 000 € pour soutenir ce démarrage.

Pour les années 2021 et suivantes, la commune a voté une aide financière annuelle de 1 500 €, la participation financière de chaque commune étant

une condition de principe. Par ailleurs, la CAF apporte une subvention de 23 000 €/an. A noter que les dirigeants de La Dynamo ont également obtenu des crédits européens pour 64 000 € pour 2 ans, ce qui a permis de réduire considérablement la participation des 3 communes. A moyen terme, l'EVS ambitionne de stabiliser la participation des communes sur les montants de 2021, à charge pour l'association d'obtenir d'autres subventions de la part du Département, de la Communauté de Communes ou d'autres partenaires financiers.

Mais l'EVS n'ayant pas de trésorerie propre à sa création, à sa demande, la commune a aussi donné son accord pour une avance de trésorerie de 5 000 €, qui sera remboursée sur l'exercice de l'année suivante. Cet effort est également réalisé par Saint Bonnet de Chavagne qui apporte une avance de trésorerie de 10 000 €, sachant que la mairie de Saint Antoine l'Abbaye va réaliser des travaux importants dans le local de La Dynamo.

A travers tous ces coups de pouce, le conseil municipal espère avoir donné toutes ses chances à ce beau projet. Maintenant il n'appartient qu'aux habitants de s'en saisir et d'en user.





VIE

ASSOCIATIVE

Événements Montagne 2020 « La Dynamo », Espace de Vie Sociale des 3 villages

Les décors de Noël

L'espace de vie sociale « La Dynamo » souhaitait créer un événement autour de Noël sur les trois villages qu'elle regroupe. Mercredi 16 décembre, quelques familles montagnardes se sont mobilisées pour créer un décor enneigé contre la barrière de l'école. Chacun a pu exprimer ses talents dans une ambiance chaleureuse, se remémorant leurs souvenirs d'enfance autour de Noël. 17 enfants et 3 adolescents ont participé à l'embellissement du village pour donner un peu de joie dans nos cœurs en cette fin d'année.

Samedi 19 décembre, certains habitants ont déposé sur le sapin communal, guirlandes et décorations de leur choix et se sont retrouvé autour d'un vin chaud en fin d'après-midi.

L'idée de « La Dynamo » étant de faire « pour les habitants et par les habitants » a pris tout son sens.

Merci aux participants et à la municipalité qui a autorisé cette action.





Journée Rétrogaming

La Dynamo a lancé cette belle initiative en direction des adolescents de nos 3 communes, pour leur faire partager l'univers des premiers jeux vidéos des années 90 à 2000, qui reviennent à la mode. Certains voyaient des moniteurs à tube cathodique pour la première fois ! Cette journée a eu lieu le 9 janvier 2021 à la salle des fêtes de Montagne, avec le partenariat de l'association Fairy Fingers de St-Marcellin (<https://fr-fr.facebook.com/FairyFingers38160/>) qui a fourni tout le matériel et les explications, l'animation étant assurée par les adhérents de La Dynamo. Un grand merci à eux et à toutes les personnes venues jouer ! 26 personnes étaient présentes, dont 14 adolescents.

Ludothèque Montagne

Près de 200 jeux de société ont été fournis à la Dynamo ce qui a permis de créer une ludothèque partagée entre les 3 villages. Tout le détail est présenté sur le site internet de La Dynamo (voir mémento). Les jeux sont répartis entre les 3 communes, mais tous les habitants peuvent emprunter un jeu quel que soit sa position dans l'une ou l'autre commune. Des permanences sont organisées. Se renseigner au siège de la Dynamo.

Club de l'Amitié

Pour le CLUB de L'AMITIÉ, 2020 a été une triste année pour tous. 2021 prend le même chemin, mais ne désespérons pas, dès que le club pourra reprendre, vous serez tous informés. Pour le moment rien ne peut être prévu en fonction de la situation.

A tous les adhérents je souhaite mes meilleurs vœux de BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2021, et surtout de BONNE SANTÉ.

A bientôt.

Votre Présidente,
Christine NICOLAS-BRUN

C'est avec peine que nous avons appris le décès d'un pilier de notre club, notre ami Roland GIRAUD

Départ d'incendie au Charron

Le 25 août 2020 aux environs de 19 heures, nous a été signalé un départ d'incendie au quartier du Charron par deux habitants de Montagne, de passage dans le quartier. Après avoir alerté les pompiers et essayé de limiter ce feu de broussailles, nous n'avons pu que constater l'étendue des dégâts. Une vingtaine de pompiers sont intervenus sur ce sinistre et on pût préserver les maisons environnantes. Nous les remercions pour leur intervention, ainsi que les habitants ayant mis à leur disposition tracteurs, tonnes à eau et main d'œuvre pour mener à bien cette intervention.



Cérémonie du 8 mai

Un tout petit comité était présent pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945. Patrick PACAUD, porte drapeau, Béatrice BRUYAT, vice-présidente de l'association patriotique, Corinne MANDIER, première adjointe et Vincent LAVERGNE, Maire. C'est en cortège que la commémoration eut lieu jusqu'au monument. Après la lecture des textes officiels, on fleurit le monument, puis vint la minute de silence et la Marseillaise. Un défilé très difficile humainement avec si peu de personnes.

11 Novembre 2020

Restrictions sanitaires obligent, un petit comité d'élus et Béatrice BRUYAT, vice-présidente de l'association patriotique, étaient présents. La première commémoration de la nouvelle équipe municipale dans des conditions bien particulières. Après la lecture d'Isabelle ALEXANDRE du texte de l'UFAC, Corinne Mandier, Maire, lut le texte officiel de la secrétaire d'état aux armées. Ce fut ensuite le fleurissement du monument par les élus présents avec les gerbes de l'association patriotique, du souvenir français et les bouquets de fleurs des jardins du village. Après l'appel aux morts, on observa une minute de silence pour tous nos morts pour la France et on écouta la Marseillaise. Un petit échange dans la cour de l'école entre les élus termina cette commémoration.



Repas du CCAS

Le repas du CCAS n'ayant pas pu se faire cette année (crise sanitaire oblige), les Montagnards de plus de 65 ans ont pu choisir entre un panier de produits locaux ou un repas livré à domicile concocté par le chef Montagnard Éric Faure.

Pour les paniers nous avons fait appel aux services de NosproduitsLo'Co. Épicerie ambulante créée par Noémie kaitandjian et Laurie Lunel proposant uniquement des produits locaux.



Pour le repas Éric Faure avait composé un délicieux menu de fête :

Chèvre au miel et noix (fromage de chèvre de chez Alexia Nicolas-Brun – 38160 Montagne), terrine maison aux figues, Julienne de légumes glacés et leur vinaigrette à l'huile de noix. Ballotines de volailles farcies au foie gras et sauce suprême aux morilles. Roussin : purée de pommes de terres, rave et ail roussi. Petit flan de poireaux au bleu. Fromage fermier de chèvre (Alexia Nicolas Brun), bleu du Vercors. Financiers aux noix. Tiramisu aux framboises.

Nous espérons que chacun ait pu trouver entière satisfaction

Éric Faure habite à Montagne depuis 1999. Cuisinier passionné exerçant depuis plus de 15 ans, il vient de créer sa société « Éric Cuisine », et propose ses services en tant que traiteur et cuisinier à domicile. Éric Faure, 510 chemin de Charpeney, 38160 Montagne.
 tél : 06 95 10 89 98 / ocir@hotmail.fr
www.erickuisine.wixsite.com/erickuisine



Alexia NICOLAS-BRUN, 25 ans. Installée sur la ferme familiale (depuis 5 générations), depuis 2016, sur la commune de Montagne. Depuis tout ce temps la ferme a bien évolué, au fil des années elle s'est agrandie. Aujourd'hui il y a plusieurs productions : céréales, fourrages, noix, sapins de Noël. Depuis son installation Alexia a également mis en place un atelier caprin avec transformation du lait. Le lait des 130 chèvres est transformé en partie sur l'exploitation en yaourts (nature et aromatisés) mais aussi en faisselles et fromages fermiers. Ce sont les fromages que vous avez pu déguster dans le repas de Noël. La vente de ces produits se fait à la ferme (Les lundis, mercredis et samedis de 8h à 12h).

Ce panier était composé de :

1 pot de rôti de pigeon de la famille Chabert à Marche, 1 pot de caviar d'aubergine de Cédric Tardy à Montchenu, 1 pot de cardons de Cédric Tardy à Montchenu, 1 boîte de fromages de l'EARL Baracand à Châtillon st Jean, 1 pot de miel de Jean Claude Fontaine à St Bonnet de Chavagne (limitrophe Montagne), 1 sachet de sablés au citron du croquant chattois à Chatte, Quelques papillotes du croquant chattois à Chatte, et 2 clémentines corses.

ENTRE NOUS

Souvenirs, souvenirs...



Vous reconnaissez-vous ? Certaines têtes vont-elles familières ?

État civil 2020

Mariages :

GRAILLAT Isabelle, Edwige, Jacqueline, et
REY Pierre-Frédéric, Clément, le 29 août 2020

DECAUX Stella et BLANC Raphaël, le 26 sept. 2020

Naissances :

LAMOUR Ange, Milo, le 13 juillet 2020
VIAL Margaux, Evelyne, Marie, le 1^{er} sept. 2020

Décès :

TUFFIER William, décédé le 24 janvier 2020

MANDIER Thérèse, née GILIBERT,
décédée le 8 février 2020

CACCIALI Gérard, décédé le 22 août 2020

CARLE Georgette, née OLLIER,
décédée le 17 novembre 2020

BOISSIEUX Marguerite, née BRUNET,
décédée le 22 novembre 2020

Le PLUI

Le PLUI est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. La loi ALUR prévoit qu'il viendra remplacer à terme les PLU des communes, pour celles qui auront transféré cette compétence à l'intercommunalité. En attendant, une commission où chaque commune sera représentée va être créée au sein de la communauté de communes pour travailler à son élaboration, puis plus tard à le faire évoluer.

Le PLUI définira l'occupation des sols de toute l'intercommunalité, Montagne compris. Les autorisations administratives pour son exécution resteront inchangées : C'est toujours la commune qui instruira les demandes d'urbanisme, avant transfert à l'intercommunalité, puis à la préfecture. L'intercommunalité émet le vœu pieu de pouvoir à terme remplacer la préfecture sur cette dernière validation.

Combien ça coûte ?

Un PLU communal coûte entre 50 000 et 100 000€ selon la taille des communes. Pour le moment, Montagne qui est resté avec son RNU (Règlement National d'Urbanisme) a économisé cette somme. Le RNU restera valable jusqu'à la mise en place du PLUI. Pour l'élaboration du PLUI (estimé entre 1 000 000 € et 3 000 000 €), une cotisation sera demandée aux communes, et la ComCom fera de son côté un gros emprunt, en plus de prendre sur sa part de la taxe foncière.

En revanche, chaque révision du PLUI sera moins lourde financièrement pour les communes, puisque le coût sera mutualisé (cela coûte actuellement 10 à 20 000 € / révision au niveau d'une commune... d'où des PLU communaux très rarement modifiés, alors que les constructions et les besoins des communes évoluent bien plus vite).

Qu'avons nous décidé ?

Avant le 1er janvier 2021, nous avons le choix entre refuser que le PLUI se fasse (si 25% des communes de la ComCom refusent, représentant 20% de la population), refuser et être intégré quand même au PLUI si la majorité y adhère, ce qui était visiblement acquis, ou donner notre

accord de notre plein gré.

La présentation de Jean-Claude DARLET, maire de St-Bonnet, a convaincu l'unanimité du conseil municipal de basculer à terme vers le PLUI.

Nous reviendrons plus longuement sur ce dossier important au cours des prochains échos.

Bibliothèque Darodes

En 2020, entre les confinements, la Médiathèque a toutefois pu proposer une programmation qui a trouvé son public :

- Dans le cadre de la nuit de la lecture 2020 et en partenariat avec Textes en l'air, Pauline Guillerm, autrice en résidence d'écriture, a animé une lecture - rencontre le 17 janvier.

- En partenariat avec l'ACCR et l'école de musique intercommunale, nous avons pu profiter d'un concert de bossa nova par le groupe A'Batida le 31 janvier.

- Le groupe antonin Particules fines nous a régallés d'un joyeux concert le 21 février.

- Gilbert Vincent-Caboud a dédié son dernier roman de « Les Suicidés de Pierrefendre » le 18 septembre.

- Nous avons pu bénéficier d'une exposition des originaux d'un album jeunesse de Malika Doray au mois d'octobre.

- Océane Lefort de l'association Espace Nature Isère a animé une balade botanique instructive dans les alentours du village de St-Antoine.

Cette année, en plus des animations régulières proposées par Anouk, les enfants de maternelle de St Antoine et du RPI de St Bonnet auraient dû rencontrer Malika Doray (illustratrice), ainsi que Benoît Charlat (illustrateur) pour les GS/CP de St -Bonnet. Malheureusement le contexte sanitaire a rendu ces rencontres impossibles. Le

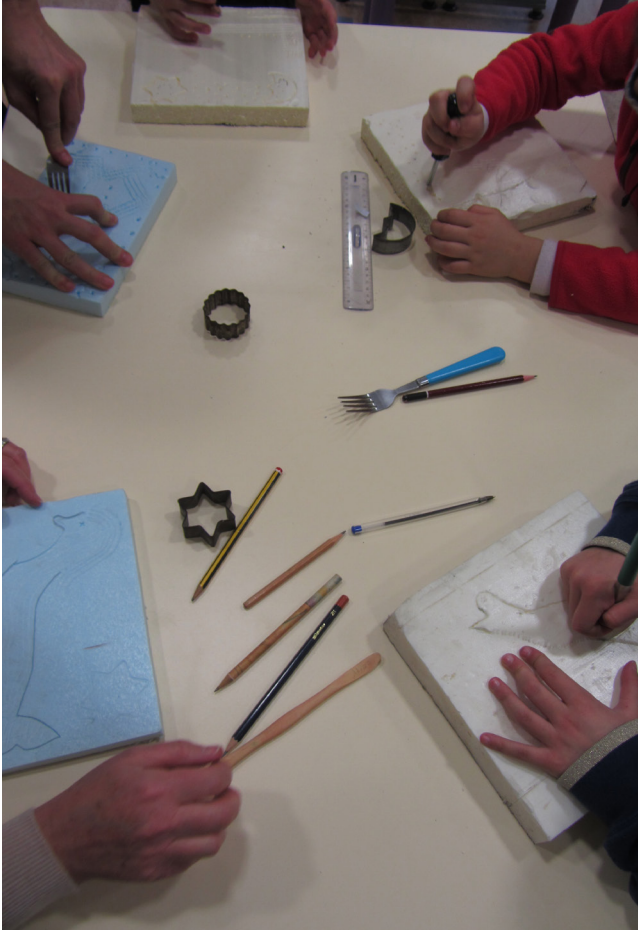
VIE

INTERCOMMUNALE

salon du livre a également été annulé en mars, ainsi que des concerts prévus en novembre à la Médiathèque. Heureusement, nous avons pu proposer un service de Drive en mai ainsi que pendant le reconfinement dès novembre, service qui a eu du succès.

Sinon, on a pu bénéficier d'une animation avec Marine Rivoal, illustratrice en résidence sur le territoire du 12 janvier au 6 février 2021. Elle intervient dans toutes les crèches, 6 classes du territoires et dans les bibliothèques. Elle est donc venue animer un atelier de gravure sur polystyrène à la Médiathèque Darodes, le 13 janvier. L'atelier était complet, et a été organisé en 2 créneaux horaires pour permettre le respect de la jauge sanitaire.

Les enfants, ainsi que leurs parents, se sont essayés à la taille-douce sur polystyrène, une technique de gravure ludique et assez simple à mettre en œuvre. Un bon moment créatif !



Infos diverses :

La Médiathèque propose désormais des livres audio en prêt et à la réservation ! N'hésitez pas à écouter ces grands romans lus par des professionnels.

Après les DVD et les liseuses arrivés en 2019, l'offre s'élargit encore grâce à ce nouveau support audio.

Au niveau de l'équipe, cette année 2020, Martine est partie à la retraite en juin (merci pour toutes ces années passées à la Médiathèque !) et c'est Anne qui a pris le relais depuis septembre. Bienvenue à elle ! Anouk est toujours en poste en tant que responsable et Louise et Véronique prêtent main forte comme bénévoles.

Vous pouvez vous inscrire à la Newsletter pour recevoir au fil des mois la programmation de la médiathèque, en nous contactant à cette adresse biblio.inter.antoine@wanadoo.fr

Suivez l'actualité et les coups de cœur du réseau Pass'thèque des Médiathèques :

www.bibliotheques.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Voir le mémento pour les horaires et tarifs.

La médiathèque est ouverte à toutes et à tous. Bienvenue !

Anouk

La commune de Montagne participe à hauteur de 4 800 € / an pour la bibliothèque Darodes de St-Antoine - St-Bonnet - Montagne.

Nous espérons que les habitants seront encore nombreux cette année à pousser les portes de la bibliothèque !

Le mémento



Mairie

mardi : 14h - 16h30

jeudi : 14h - 18h

tél : 04 76 36 40 15

mail : mairie.montagne@wanadoo.fr

web : www.commune-montagne.fr

groupe facebook des habitants :

www.facebook.com/groups/368669731009310

Madame la Maire sera disponible :
mardi et jeudi, de 15 h à 18 h sur rendez-vous.

Corinne MANDIER (Maire) : 06 07 74 51 35

Roland BOIS (1^{er} adjoint) : 06 48 27 70 02

Isabelle ALEXANDRE (2^{de} adjointe) : 06 79 70 55 61



Location de la salle des fêtes : tarifs 2021

Habitants de Montagne

100 € sans chauffage
170 € avec chauffage

Non habitants de Montagne

220 € sans chauffage
280 € avec chauffage

Pour tous :

Un chèque de caution de 500 € sera demandé pour les dommages éventuels.

Un chèque de caution de 150 € sera demandé pour le ménage dans le cas où il ne serait pas fait correctement.

La salle sera réservée seulement après que toutes les formalités administratives auront été effectuées en mairie. Merci.



Espace de Vie Sociale la Dynamo

Place Ferdinand Gilibert
38160 St-Antoine l'Abbaye
tél : 04 38 90 29 53
mobile : 07 86 68 04 86
mail : contact@evs-ladynamo.fr
web : www.evs-ladynamo.fr

Urgences SIEH (eau)

tél. 04 75 02 72 32



Médiathèque Darodes St-Antoine

Horaires d'ouverture : (Fermeture à 17h45 en période de couvre-feu)

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 16h - 18h30

Vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 10h - 12h

Tarifs des abonnements :

- Individuel : 8 €/an

- Famille : 15 €/an

- La consultation sur place est gratuite

38160 Saint-Antoine l'Abbaye

Tel : 04 76 36 47 87

mail : biblio.inter.antoine@wanadoo.fr

site : www.saint-antoine-labbaye.fr

(rubrique Culture / Médiathèque)



Don du sang

Contactez l'Amicale des donateurs de St-Marcellin pour connaître les dates et points de collecte :

Pierrette Vivier
04 76 36 41 68



Service de soins à domicile SSIAD Du Royans aux Coteaux

Ménage, repassage, aide aux personnes âgées, aide aux personnes en situation de handicap.

Compte tenu du contexte sanitaire, toutes les manifestations habituelles (les après-midi cartes, le pique-nique, le goûter de Noël et le voyage annuel) n'ont pu être réalisées, mais nos intervenantes sont et restent mobilisées à vos côtés.

37 rue de Romans, 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER
tél : 04 76 64 59 38 / assohiro@fed38.admr.org

Horaires SIRCO



Cabinet de soins infirmiers (à domicile ou au cabinet). Résidence La Forge, 49 place de la bascule, 38160 CHATTE.

mail : sirco@wanadoo.fr
tél : 04 76 38 26 35

Permanences au cabinet :

- sans rendez-vous :
- du lundi au vendredi matin : 7h45 - 8h15
- SUR rendez-vous :
- le samedi matin 7h45 - 8h15

Médecin St-Antoine

tél : 04 76 38 79 10

Les mardi, mercredi et jeudi, sur rendez-vous. En priorité pour les personnes ne pouvant se déplacer.



Centres de vaccination :

- Salle des cordeliers, 47 place Jules Nadir, 26100 ROMANS. 04 75 79 25 00

- Centre hospitalier, 1 av. Félix Faure, 38160 St-MARCELLIN. 04 76 00 31 34

www.sante.fr (pour prise de RDV, ou tél. unique 0 800 009 110, puis taper votre code postal).

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
www.vaccination-info-service.fr

Mon Aide à Domicile Intercommunale



Portage de repas, aide à domicile

350 Rue Hector Garaud, 38160 St-ANTOINE L'ABBAYE
04 76 36 40 18 / madi-stantoine@orange.fr
www.madi-st-antoine.fr

Le Relais Infos Famille (RIF)



7 rue du Colombier, Maison de l'intercommunalité
38160 St-Marcellin. Tél : 04 76 64 86 84

Le Relais Assitantes Maternelles (RAM)

St-Marcellin - Chatte : 04 76 64 96 07 / 04 76 64 44 45
email : ramstmarcellin@smvic.fr

Le Lieu d'Accueil Parent - Enfant (LAEP)

St-Marcellin : Pirouette : 04 76 64 86 84
St-Romans : Les bouts d'choux : 04 58 88 00 25

Déchéterie St-Sauveur



Lundi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Mardi et Vendredi : 13h30 à 18h
Samedi : 9h à 18h

Route de la Croix de May, 38160 Saint-Sauveur
tél 04 76 38 66 03

Préparation des
décos de Noël



Le début d'incendie au Charron



La cérémonie du 11 novembre, à comité restreint pour cause de Covid.



DAF Rallye Team



